CANNES

PLU

Plan
Local
d'Urbanisme



6A1. Liste des SUP

CANNES
CÔTE d'AZUR
FRANCE

A1

CANNES

A. 1 - BOIS ET FORETS - Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au Régime Forestier

Textes de réglementation générale

- Code Forestier, articles L. 141-1 à L. 141-3 ; R. 141-1 à R. 141-8.
- Code de l'Urbanisme, articles L. 421-1 et R. 421-38-10.

Limitation au droit d'utiliser le sol

- Pour tous travaux à l'intérieur des bois et forêts, consultation de l'O.N.F.

Liste des îlots

Voir Plan.

Personne ou Service à consulter

- Monsieur l'Ingénieur en Chef Office National des Forêts
 Immeuble Apollo - BP 286
 62, Route de Grenoble
 06 205 - NICE CEDEX

 ou

- Le Chef de District des Eaux et Forêts

12.11.2004